



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue le 14 septembre 2015 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Alain Poissant, Sylvain Seyer, Gaétan Boulerice ainsi que Madame la conseillère Annie Lussier. Étaient absents, Messieurs les conseillers Claude Poissant et Daniel Racette.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général adjoint et le secrétaire- trésorier adjoint, Monsieur Carl Simard était présent, la séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
 - 8.2 Nomination de l'adjointe administrative
 - 8.3 Autorisation à des membres du Conseil de participer au Congrès de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM)
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller Daniel Racette
 - 9.2 Autorisation à la Directrice générale de signer l'entente de location pour le guichet automatique entre la Caisse populaire des Moissons et la Municipalité
 - 9.3 Abrogation de la résolution n° 14-11-190 pour l'octroi du mandat pour l'entretien des locaux municipaux
 - 9.4 Autorisation pour l'encadrement des cliniques de sang à Saint-Édouard
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Gaétan Boulerice
 - 10.2 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 10.3 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller Claude Poissant
 - 10.4 Remaniement d'un membre du Conseil sur un Comité
 - 10.5 Amendement au protocole d'entente relatif à l'embauche d'une ressource intermunicipale en prévention des incendies pour les risques élevés et très élevés
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 11.2 Demande de subvention discrétionnaire pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et abrogation de la résolution n° 15-08-141
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
 - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
 - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant
 - 13.2 Autorisation à la Directrice générale d'aller en appel d'offres sur le site (SEAO) pour la réhabilitation de 21 regards du réseau d'égout sanitaire
 - 13.3 Autorisation à l'inspectrice municipale pour suivre deux (2) formations offertes par la Corporation des officiers en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
 - 13.4 Avis de motion et dispense de lecture : Règlement du plan d'urbanisme n° 2015-258
 - 13.5 Avis de motion et dispense de lecture : Règlement de zonage n° 2015-259
 - 13.6 Avis de motion et dispense de lecture : Règlement de lotissement n° 2015-260



No de résolution
ou annotation

- 13.7 Avis de motion et dispense de lecture : Règlement de construction n° 2015-261
- 13.8 Avis de motion et dispense de lecture : Règlement relatifs aux dérogations mineures n° 2015-262
- 13.9 Avis de motion et dispense de lecture : Règlement relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 2015-263
- 13.10 Avis de motion et dispense de lecture : Règlement sur les usages conditionnels n° 2015-264
- 13.11 Avis de motion et dispense de lecture : Règlement sur les permis et certificats n° 2015-265

14. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

- 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - La conseillère Annie Lussier
- 14.2 Autorisation à la Directrice générale et au Maire de signer le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique du Réseau BIBLIO de la Montérégie
- 14.3 Nomination de la Responsable de la bibliothèque en remplacement du congé de maternité

15. GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. VARIA

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

15-09-146 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 septembre 2015 et **DE REPORTER** les points suivants à une séance ultérieure :

- 13.4 Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement du plan d'urbanisme n° 2015-258
- 13.5 Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement de zonage n° 2015-259
- 13.6 Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement de lotissement n° 2015-260
- 13.7 Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement de construction n° 2015-261
- 13.8 Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement relatifs aux dérogations mineures n° 2015-262
- 13.9 Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 2015-263
- 13.10 Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement sur les usages conditionnels n° 2015-264
- 13.11 Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement sur les permis et certificats n° 2015-265

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 Claude Poissant	A	Maire :		REJETE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :			

Période de questions du public: aucune question

Correspondances : Le secrétaire-trésorier adjoint informe de la correspondance reçue.

LÉGISLATION

15-09-147 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015, tel que rédigé.



No de résolution
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE

FINANCES ET ADMINISTRATION

15-09-148 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, en vertu du *règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **93 379.87 \$**;

ET QUE ce rapport soit classé sous le numéro **2015-08** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	A	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE

15-09-149 Nomination de l'adjointe administrative

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale a procédé à l'affichage du poste d'adjointe administrative;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale a fait l'analyse de tous les curriculums vitae reçus;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale a formé un comité de sélection d'embauche pour les sept (7) entrevues qui se sont déroulées à l'aide d'un questionnaire, d'un test de français et d'un formulaire d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE les résultats des entrevues ainsi que les recommandations du comité d'embauche ont été déposés lors de la session de travail du 10 septembre 2015 au Conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE NOMMER** Madame Carla Furtado au poste d'adjointe administrative et qu'elle entre en fonction le 15 septembre 2015;

CONDITIONNELLEMENT à ce qui suit :

QUE la période probatoire soit de six (6) mois;

QUE le contrat d'embauche fasse partie intégrante de cette résolution;

ET QUE la Directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Édouard le contrat sur les conditions salariales convenu entre les partis.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE

15-09-150 Autorisation à des membres du Conseil municipal pour participer au Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)

CONSIDÉRANT QUE le 74^{ième} congrès annuel de la FQM se tiendra entre le 24 et le 26 septembre 2015 au Centre des Congrès de Québec sous le thème *Au cœur de l'action*;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le Congrès accueillera plus de 2000 congressistes et de nombreux ateliers pertinents pour aider les élus municipaux dans leur prise de décision;

CONSIDÉRANT QUE le Congrès traitera sur des enjeux actuels et majeurs nécessitant l'apport des élus municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la participation des élus municipaux à cet évènement est très avantageuse pour la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la participation du maire Ronald Lécuyer, du conseiller Sylvain Seyer et de la conseillère Annie Lussier pour un montant total de 2 440.00 \$ plus taxes;

QUE les frais encourus pour l'activité soit remboursés sur présentation de pièce justificatives;

ET QUE cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE

GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette

➤ Absent

15-09-151 Autorisation à la Directrice générale de signer l'entente de location pour le guichet automatique entre la Caisse populaire des Moissons et la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE le bail de l'emplacement loué par la Caisse Populaire des Moissons vient à échéance le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la superficie offerte au locataire a été modifiée suite à la reprise par la Municipalité de l'espace réservé au dépôt de nuit de la Caisse;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux de renouveler le bail deux (2) mois plus tôt afin de rendre la situation équitable pour les deux (2) partis;

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité de l'entretien ménager et l'entretien du système de climatisation seront désormais pris en charge par la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la Directrice générale à signer l'entente de location pour la période qui s'échelonne du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2017;

ET QUE l'entente de location fasse partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	A	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE

15-09-152 Abrogation de la résolution n° 14-11-190 pour l'octroi du mandat pour l'entretien des locaux municipaux

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle configuration de l'édifice municipal comprend désormais l'ajout d'un bureau;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien de l'espace du guichet automatique loué par la Caisse des Moissons a été remis à la Municipalité dans la nouvelle entente de location;

CONSIDÉRANT QUE l'entente d'entretien actuelle ratifiée avec *Les entreprises L.B. Enr.* le 3 novembre 2014 ne prend pas en compte ces nouveaux besoins d'entretien;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle entente établie ces prix :



No de résolution
ou annotation

Entreprise	Fréquence	Coûts du service
Les Entreprises L.B. Enr. (Louise Bétournay)	2 fois/semaine l'été	225.00 \$ par semaine (plus taxes) Durée 01-11-2014 au 31-10-2015
		230.00\$ par semaine (plus taxes) Durée 01-11-2015 au 31-10-2016
	3 fois/semaine l'hiver	235.00\$ par semaine (plus taxes) Durée 01-11-2016 au 31-10-2017
		240.00\$ par semaine (plus taxes) Durée 01-11-2017 au 31-10-2018
		245.00\$ par semaine (plus taxes) Durée 01-11-2018 au 31-10-2019

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCORDER** le contrat pour l'entretien des locaux municipaux à la firme *Les Entreprises L.B. Enr. (Louise Bétournay)* le deuxième soumissionnaire lors de la première demande de prix avec l'option de poursuivre le contrat à la satisfaction de la Municipalité jusqu'au 31 octobre 2019;

QU'une réévaluation du service se fasse annuellement à l'occasion de l'échéance de la période;

QUE le Conseil autorise la Directrice générale à signer le contrat;

ET QUE cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	Nom	O	A	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A		
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-09-153 Autorisation pour l'encadrement des cliniques de sang à Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE la clinique de sang se déroule depuis de nombreuses années et qu'elle fut implantée selon les volontés du maire de l'époque, Monsieur Roger Lussier;

CONSIDÉRANT QUE la clinique de sang opère depuis des années grâce au dévouement de bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE l'opération de la clinique de sang a lieu plusieurs fois par an et qu'elle nécessite des locaux appropriés pour mener son activité de collecte;

CONSIDÉRANT QU'il est vital de maintenir la réserve collective de sang à un niveau optimal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a jamais ratifié d'entente officielle avec les responsables de la Clinique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** les cliniques de sang au sein de la municipalité de Saint-Édouard;

CONDITIONNELLEMENT à ce qui suit :

QUE les personnes qui font partie de la Clinique nomment une personne responsable à chaque évènement de collecte;

QUE les frais encourus pour les repas des bénévoles soient remboursés sous présentation de pièces justificatives;

QUE la grande salle du Centre communautaire soit prêtée sans frais avec préavis raisonnable;

ET QUE cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	Nom	O	A	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A		
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulerice

- Monsieur Boulerice nous mentionne que les pneus de l'unité de secours ont été changés et que le chèque est retenu en attendant d'obtenir des précisions sur la conformité de ces derniers pour l'hiver.



No de résolution
ou annotation

Comité du trio du service de la sécurité incendie – Le Maire, Monsieur Ronald Lécuyer

- Monsieur Lécuyer mentionne qu'il n'y a pas de nouveaux développements. Une rencontre est prévue à la fin du mois de septembre.

Comité de parrainage Sûreté du Québec– Le Conseiller Claude Poissant

- Absent.
- À cet effet, même si Monsieur Poissant est absent, Monsieur Seyer a mentionné qu'une citoyenne a prévenu ce dernier que des personnes peuvent se faufiler entre les deux portes en grillage de l'usine d'épuration et que nous la Municipalité fera les correctifs prochainement.
- La conseillère Madame Lussier a mentionné que malgré la demande de la Municipalité, que les cadets de la Sûreté du Québec n'ont pratiquement pas été aperçus de l'été pour veiller à la prévention sur notre territoire. À cet effet, Monsieur Alain Poissant mentionne ne pas les avoir vu de l'été.

15-09-154 Remaniement d'un membre du Conseil sur un comité

CONSIDÉRANT l'arrivée du nouveau Conseiller au sein du Conseil municipal, Monsieur Gaétan Boulérice;

CONSIDÉRANT QU'à la session de travail il y a eu un consensus auprès des élus présents sur le remaniement des membres du Conseil des comités et des départements;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE NOMMER** le conseiller suivant sur le comité mentionné ci-dessous :

COMITE :	NOMINATION
1. Comité du Trio du service de la sécurité incendie	Gaétan Boulérice

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	A	
# 2	Gaétan Boulérice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE

15-09-155 Amendement au protocole d'entente relatif à l'embauche d'une ressource intermunicipale en prévention des incendies pour les risques élevés et très élevés

CONSIDÉRANT QU'aucune modification au *Protocole d'entente relatif à l'embauche d'une ressource intermunicipale en prévention des incendies (risque élevé et très élevé)* conclu entre les parties ne lie celles-ci à moins qu'une telle modification soit conclue dans un contrat écrit ultérieur signé par les parties;

CONSIDÉRANT QU'à la rencontre du 13 juillet 2015, les membres du comité du trio ont consenti à recommander un amendement aux parties afin que l'offre d'emploi détaillée de l'article 4.2 dudit protocole soit retirée afin de permettre qu'une analyse du type cas par cas soit réalisée si le processus d'embauche doit être renouvelé;

CONSIDÉRANT QUE cet amendement a pour objet de permettre une plus grande latitude favorisant un mode d'encadrement plus souple et un pouvoir discrétionnaire plus large pour le comité d'embauche;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Boulérice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** l'amendement au *Protocole d'entente (Embauche d'une ressource intermunicipale en prévention des incendies (risque élevé et très élevé))* tel que rédigé **ET D'AUTORISER** le Maire à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Édouard ledit amendement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A	
# 2	Gaétan Boulérice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, M. Ronald Lécuyer

- Monsieur Lécuyer mentionne que les travaux de maintenance et d'entretien de l'asphalte sont terminés. De plus, il spécifie que la section problématique du rang des Sloan a été corrigée.



No de résolution
ou annotation

- Par ailleurs, Monsieur Boulerice a ajouté que l'abri d'autobus de la Municipalité situé sur la rue Thibert devrait être déplacé afin de mieux le localiser et de diminuer l'impact des microclimats sur les écoliers. À cet effet, il a remis un schéma de sa demande de déplacement au secrétaire-trésorier adjoint puisqu'il souhaite que cet abri soit déplacé au coin des rue Daignault et Place Normand.

15-09-156 Demande de subvention discrétionnaire pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et abrogation de la résolution n° 15-08-141

CONSIDÉRANT QUE le député Stéphane Billette mentionne qu'il y a un montant d'argent en subvention pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier;

CONSIDÉRANT QU'il distribue ce montant de subvention selon un calcul bien précis entre les municipalités de son territoire desservi;

CONSIDÉRANT QUE le rang des Sloan, le rang de l'Église, la rue du Parc, le rang Saint-Georges et la rue Cloutier ont été concerné par des travaux de réparation ainsi que d'entretien;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'APPROUVER** les dépenses pour les travaux exécutés sur les routes de la Municipalité reliées aux ouvrages de revêtement mécanisé de la chaussée, de gravelage et de rechargement pour un montant subventionné de **13 416 \$** conformément aux exigences du Ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité;

ET QUE le dossier de vérification a été constitué.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	O	A	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE

GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer

- L'inscription aux activités des Loisirs a eu lieu le 25 août dernier et fut un succès. L'agent de développement a réalisé un beau travail et le répertoire régional des activités a contribué au succès de la journée. Ce répertoire est une référence et un guide pour les citoyens. En tout, il y aura eu 174 inscriptions.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant

- Monsieur Alain Poissant mentionne que nous avons reçu le devis des ingénieurs pour la réhabilitation des regards sanitaires. Des erreurs ont été identifiées au devis qui sera corrigé par la firme mandatée. Ce devis vise la réalisation de travaux afin de corriger des lacunes du réseau et permettre le développement de la Municipalité

15-09-157 Autorisation à la Directrice générale d'aller en appel d'offres sur le site du Service électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour la réhabilitation de 21 regards du réseau d'égout sanitaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard a adopté la résolution n° 15-08-145 afin d'octroyer un contrat pour la rédaction d'un devis technique destiné au dépôt d'un appel d'offre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite déposer un appel d'offre public afin d'être visible au plus grand nombre, conformément aux lois applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE MANDATER** la Directrice générale pour déposer un appel d'offres sur le *Service électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec* concernant la réhabilitation de 21 regards du réseau d'égout sanitaire **avec les modifications à apporter au devis par le responsable des travaux publics.**

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	O	A	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE



No de résolution
ou annotation

15-09-158 Autorisation à l'inspectrice municipale pour suivre deux (2) formations offertes par la Corporation des officiers en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

CONSIDÉRANT QUE la formation continue des employés est essentielle au bon fonctionnement de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la COMBEQ offre une formation le 30 septembre 2015 intitulée « *Les mystères du lotissement et des avis de motion* » à Drummondville;

CONSIDÉRANT QUE la COMBEQ offre une formation les 6 et 7 octobre 2015 intitulée « *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, Q2.R22* » à Salaberry-de-Valleyfield;

CONSIDÉRANT QUE les lois provinciales ont été modifiées au courant des dernières années;

CONSIDÉRANT QUE ces deux (2) formations sont essentielles à la compréhension et l'application des règlements municipaux et provinciaux;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** l'inspectrice municipale à suivre la formation ci-haut mentionnée au coût de 891,06 \$ taxes incluses **ET DE PAYER** cette dépense ainsi que toutes dépenses encourues lors de la formation à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	O		A	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A		
# 2 Gaétan Boulerville	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

Report des points 13.4 à 13.11 de l'ordre du jour

- 13.4** Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement du plan d'urbanisme n° 2015-258
– **reporté**
- 13.5** Reporté - Avis de motion et dispense de lecture
Règlement de zonage n° 2015-259
– **reporté**
- 13.6** Reporté - Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement de lotissement n° 2015-260
– **reporté**
- 13.7** Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement de construction n° 2015-261
– **reporté**
- 13.8** Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement relatifs aux dérogations mineures n°2015-262
– **reporté**
- 13.9** Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement relatifs aux plans d'implantation
et d'intégration architecturale n° 2015-263
– **reporté**
- 13.10** Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement sur les usages conditionnels n° 2015-264
– **reporté**
- 13.11** Avis de motion et dispense de lecture :
Règlement sur les permis et certificats n° 2015-265
– **reporté**

GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – Le conseillère Annie Lussier

- On nous mentionne ici que la Responsable de la bibliothèque quitte pour un congé de maternité. Madame Lussier mentionne que d'ici le 29 septembre, dans le cadre de la semaine de la culture, des journées photographies seront organisées. De plus, le travail sur le logo de la bibliothèque avance.

15-09-159 Autorisation à la Directrice générale et au Maire de signer le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique du Réseau BIBLIO de la Montérégie

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque municipale de Saint-Édouard affiliée au Réseau BIBLIO Montérégie nécessite un système informatique spécifique pour permettre ses opérations normales;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE ce système permet d'intervenir entre la municipalité de Saint-Édouard et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc.;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@ vient à échéance le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de la convention sera effective pour une période de trois (3) ans et se terminera le 31 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents, **D'AUTORISER** la Directrice générale et le Maire à signer la *Convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@* **ET QUE** la Convention fasse partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A				
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

15-09-160 Nomination de la Responsable de la bibliothèque en remplacement du congé de maternité

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général adjoint a procédé à l'affichage du poste de la Responsable de la bibliothèque en remplacement du congé de maternité;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général adjoint a fait l'analyse de tous les curriculums vitae reçus;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général adjoint a formé un comité de sélection d'embauche pour les quatre (4) entrevues qui se sont déroulées à l'aide d'un questionnaire et d'un formulaire d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE les résultats des entrevues ainsi que les recommandations du comité d'embauche ont été déposés lors de la session de travail du 10 septembre 2015 au Conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE NOMMER** Madame Mylène Lavallée au poste de Responsable de la bibliothèque pour un remplacement de congé de maternité et qu'elle entre en fonction le 15 septembre 2015;

CONDITIONNELLEMENT à ce qui suit :

QUE la période probatoire soit de trois (3) mois;

QUE le contrat d'embauche fasse partie intégrante de cette résolution;

ET QUE la Directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Édouard le contrat sur les conditions salariales convenus entre les partis.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A				
# 2 Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier

- Madame Lussier nous explique que la première version du site web a été réalisée par les deux (2) firmes mandatées. À cet effet, si tout se déroule comme prévu, le site web de la Municipalité devrait être en ligne dès le mois de novembre.

PÉRIODE DE QUESTIONS : aucune question

VARIA : aucun



No de résolution
ou annotation

15-09-161 Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE LEVER** la présente séance à 21 heures 5 minutes.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	A		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	


Ronald Lécuyer,
maire


Carl Simard, B.Sc.Urb.
directeur général adjoint &
secrétaire-trésorier adjoint